

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 27

Artikel: Le guide Philippe Marlétaz
Autor: Hantz, Georges / Marlétaz, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214808>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 5 juillet 1919. — Le guide Philippe Marlétaz (Georges Hantz). — Dautrai ein on iadzo (Marc à Louis). — Le libraire Benjamin Corbaz, 1786-1847 (G.-A. Bridel), suite. — Les sténographes manifestent. — La barbe, l'amour et le spectre. — Feuilletton : La maison du Chat-qui-pelote (Honoré de Balzac). — Boutades.

LE GUIDE PHILIPPE MARLÉTAZ

En arrivant aux Plans, on trouve sur la gauche de la route l'accueillante pension Marlétaz; à côté, sur un tertre gazonneux, un groupe de platanes dont l'un d'eux, au tronc de dimensions respectables, est bordé d'un banc rustique; c'est sur ce banc, protégé par les ramures et les frondaisons, le dos appuyé à l'écorce de l'arbre vigoureux, que pendant de longues années, le passant a pu voir un robuste vieillard, à peine voûté, la figure rasée, le front sillonné de quelques rides profondes, le nez fortement enraciné, la bouche quelque peu railleuse accentuant l'expression vive et malicieuse de ses yeux bleus bridés. Ce vieux-là, aux larges épaules, aux mains noueuses et solides comme les racines d'un chêne, c'était le guide Philippe Marlétaz, l'Oncle Philippe comme nous l'appelions familièrement; c'est de lui que nous voulons parler, après l'avoir posé dans le cadre qui lui convient, au milieu de ce vallon des Plans de Frenières où il était né le 16 mars 1830, où il passa sa longue et honnête existence et où il est mort vénéré et estimé de tous le 24 avril 1908.

La génération qui, vers 1850, « découvrit » les Plans, les Rambert, les Ch. Bertholet, forestier, Adolphe Koella, Muret, J. Piccard et autres, connut Philippe dans la plénitude de ses facultés de montagnard et sut profiter de son flair extraordinaire de fin limier, précieux auxiliaire des pionniers des Alpes vaudoises, savants, professeurs, naturalistes, botanistes, géologues et poètes. Point d'expédition à organiser, point de sommet à faire en « première » sans que Philippe fût consulté et dirigé la course. On retrouvera facilement dans Rambert et dans Javelle, des lignes concernant ce compagnon fidèle et indispensable de leur carrière d'alpinistes.

Comme beaucoup d'enfants des vallons reculés de nos Alpes, Philippe Marlétaz débute dans la rude vie du montagnard en qualité de chevrier. Investi de la confiance des autorités communales, à huit ans, il conduisait son troupeau indocile et capricieux dans les vires du Grand Sex, au Richard, à La Varraz; les vertes pelouses en pente des Outans l'attirent; en compagnie de ses bêtes nées grimpeuses, il fait son apprentissage de varappeur dans les vires du Savaney et du Sex Percia. A l'âge de 12 ans il monte en grade, cède la corne, le bâton et le bissac du chevrier à un autre « bouèbe » des Plans et, en plein hiver, commence avec son père le dur et dangereux apprentissage du bûcheron; il y devint habile et passé maître.

A seize ans, il fait ses premières armes comme porteur et guide avec Rambert, et sa première

course est à Fully. Dès lors, nous le retrouvons à la cime de l'Est, à toutes les pointes de la Dent du Midi, à la Tour Salière, au Ruan. Il explore tout le massif, trouve des passages et prend sa part très active, bien que modeste, dans les travaux et dans la gloire de son auguste et savant compagnon, qui l'apprécie et lui donne la place qui lui convient.

Il aimait à raconter qu'en compagnie de son père, il avait fait des exploits comme faucheur et qu'il n'y avait guère autour des Plans de « luëx » (pentes raides et escarpées), où il n'ait posé de belles et solides meules de foin. « Ma bonne et brave mère, disait-il à ce propos, venait de notre petit chalet nous apporter notre déjeuner et faire notre dîner à l'alpage; elle portait sur le dos une pesante hotte chargée de provisions et sur le tout, dans un « brecet » attaché sur la hotte, elle portait encore par dessus le marché mon petit frère François, en plus d'un fort bidon à la main. En arrivant, elle posait tout le paquet, prenait une fourche, « épan-dait » le foin, et « fenait » tout le reste du jour, prenant juste le temps de donner le « nénét » au petit qui chantonait dans son « brecet » posé contre un « andin ». Il accompagnait ce souvenir d'antan d'un formidable coup de poing à fendre la table de chêne en disant : « Allez voir en trouver au jour d'aujourd'hui : des femmes comme ça, on n'en fait plus ! » Et son œil était humide pendant que la chair de ses vieilles joues tremblotait en pensant à sa mère, la simple paysanne qu'il vénérât.

A côté de la hache du bûcheron, de la faux du paysan, du piolet et de la corde du guide, Marlétaz accrochait la carabine du chasseur de chamois; les échos des parois de l'Argentine, les vires du régent Bernard, celles des grandes Ancrenaz retentirent des éclats de son arme adroitement maniée ! Il n'eût pas été bon Vaudois enfin, si dans ses mémoires, toujours nar-rés de manière originale, il n'eût rappelé qu'il avait été soldat d'infanterie dans le plus beau bataillon du canton, bien coté, estimé de ses chefs, et qu'il fit tout son service sans avoir jamais « attrapé » une seule minute de « clou ! »

L'oncle Philippe appartenait à la vieille école des alpinistes qui, en course et en général, préférait le vin au thé; dans les ascensions, il échelonnait les bouteilles dans des cachettes pour les retrouver à la descente; ces « caches » étaient sacrées et malheur à qui eût osé les « dénotter ! » Jamais il ne pardonna à M. J. Piccard d'avoir cassé un de ces précieux flacons à la cime de l'Est.

Lorsque l'âge et les rhumatismes obligèrent Philippe à renoncer aux ascensions, c'est alors qu'on le vit prendre ses quartiers sous le vieux platane, vivant de souvenirs, les yeux suivant le cours des nuées, retrouvant dans les parois du Murevan les vires et les prises où il s'était accroché à la recherche d'un passage ! Son regard mélancolique et vague redevenait vif et pétillant lorsqu'un passant lui adressait la parole; souriant, accueillant, il avait, avec l'esprit d'à-propos, une histoire drôle à raconter ou un conseil marqué au coin du bon sens à donner.

Lorsque, dans les jours de pluie, on voulait passer une soirée originale à la pension Marlétaz, on invitait l'oncle Philippe et on le mettait sur la piste; alors, avec un verre qu'il emprisonnait dans sa grosse main calleuse, il plissait ses yeux malicieux et commençait à dévider son écheveau interrompu par les fusées de rires des dames et des demoiselles, avec lesquelles il restait toujours aimable et d'une galanterie rustique pleine de bonhomie. Il chantait « Les deux Sœurs » et « Partout vous trouverez l'Amour » avec des œillades et des expressions inimitables...

Les alpinistes sérieux, comme ceux dont s'honorent les sections du C. A. S. et la plupart de nos sociétés montagnardes suisses, reconnaissent toujours la valeur des anciens qui furent les précurseurs; ils les tiennent pour leurs maîtres, ayant consacré à l'Alpe leurs forces, leurs peines et le plus pur de leur cœur; ils vénèrent leur mémoire, et saluent respectueusement les vétérans de l'école de Ph. Marlétaz. Celui-là était de la race des guides dont on fait ses amis, de ceux qu'on ne paye pas au tarif, mais auxquels on serre vigoureusement la main à la fin de la course en disant : « Eh ! bien, cher ami, merci, au revoir, à bientôt. »

GEORGES HANTZ.

(ECHO DES ALPES, octobre 1908.)

Touchant. — Une femme de charge qui avait servi de nombreuses années dans une famille reçut, à titre de souvenir, à la mort de la maîtresse de la maison, le lien de serviette, en argent, de celle-ci.

Très touchée et fière de cette attention, la brave femme montrait à tous le cadeau qu'on lui avait fait.

— Voyez, disait-elle, comme il est beau ! Et puis, regardez l'inscription; j'en suis toute confuse : « Amitié sincère ».

Elle traduisait ainsi les deux initiales de la défunte : A. C., gravées sur le lien. — Me.

DAUTRAI EIN ON IADZO

A n'on tribunal, lo dzudzo dèvessai condàna on corps que l'avai tià on hommo po pouai lai robà son erdzeint. Lo dzudzo lai dit dinse po fini :

— Vo z'ite onna roùta d'avai tià clia poùra dzein. Se vo voliavi absoluameint lo robà, vo n'avai pas falta de l'achomà !

— L'è bin su, lai repond lo bregand, mà ie bramève trau fè. Sein cein i'avé justameint la mîm idée que vo, monsu lo dzudzo !

L'autr'hî, Trubliet l'a faliu que vigne ein tribunal, po cein que l'avai fôtu dâi coup de poueing à n'on gaillâ. Lo dzudzo lai fâ :

— Et porquie l'âi vo fiè dinse !

— Fiè ! lai è pas tant fiè ! Ie djuvessè ai carte avoué li. Sé pas cein que lai avai, mà ne pouève pas gagni. Tot d'on coup, ie mè fâ : — « Te, brouille lo dju, te mè baille rein que dâi croûie carte. » Adan, cein m'a fè rebouilli lo sang et lai è de :